

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 13 octobre Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 7 octobre 2022

Etaient présent(e)s : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON

Gérard GUERRERO, Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET, Christine ARNAUDO, Adjoint(e)s

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Gaëlle LECOQ, Virginie AUTIE, Jérémy MARTINEZ, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Conseiller(e)s municipaux(ales).

Etaient absent(e)s et représenté(e)s: Hocine BEN-SAÏD par Denis CANI, Marie-Catherine BIANCO par André MOLINO, Djelloul OUARET par Manuel PINTO, Ludovic DI MEO par Patrick MAGRO, Anne OLIVERO par Arthur MELIS, Sophia FELLAHI-TALBI par Sophie CELTON, Audrey CERMOLACCE par Christine ARNAUDO, Carole ALBOREO par Jérémy MARTINEZ, Bertrand CONNIN par Gérard GUERRERO, Thierry AUDIBERT par Philippe REYNAUD.

Etaient absents et non représentés : Nathalie CIPRIANI, Philippe REYNAUD

Secrétaire de séance : Maëva CHALLIES-SANCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20221013-09-10-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le prêfet : 17/10/2022 Affichage : 17/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION N°09.10.2022

OBJET : CULTURE DE LA PAIX - Adhésion de la ville de Septèmes-les-Vallons à ICAN France.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« Créée en 2007, la Campagne Internationale pour Abolir les Armes Nucléaires (ICAN) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui milite pour le désarmement nucléaire. Elle regroupe près de 600 organisations partenaires dans 103 pays, dont une soixantaine en France.

Lauréate du prix Nobel de la paix, c'est un mouvement qui vise à mobiliser les citoyens pour faire pression sur leurs gouvernements afin de commencer des négociations sur un traité d'interdiction des armes nucléaires en raison de leurs conséquences humanitaires et environnementales inacceptables. ICAN France est le relais national de la Campagne Internationale pour Abolir les Armes Nucléaires.

En 2017, l'action intense de l'ICAN pour mettre hors la loi les armes nucléaires, conduit l'assemblée générale des Nations Unies à adopter le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) qui prohibe l'utilisation, le développement, la production, les essais et la menace d'utilisation de telles armes. Le 24 octobre 2020, le seuil nécessaire des 50 ratifications est atteint, assurant son entrée en vigueur le 22 janvier 2021, date depuis laquelle les armes nucléaires sont illégales au regard du droit international. À ce jour, 91 États ont signé et 68 États ont ratifié le traité.

Depuis 1987, la commune de Septèmes-les-Vallons est un acteur important dans le développement de projets d'amitié et de solidarité entre les peuples.

De nombreuses actions de mobilité et de coopération internationale portées par la vie associative ont été soutenues. Une expérience qui a abouti au fil des ans à la mise en œuvre de partenariats et de programmes en Algérie, au Liban ou encore en Tunisie.

Aussi, aux côtés de militants associatifs dont Edmond Bonnet, qui contribua très largement à la création du Comité septémois pour la Paix lors de la première Guerre du Golfe en 1991, la Commune n'a eu de cesse que de se mobiliser, par des mots souvent, par des actes lorsque nécessaire, pour ne tolérer la survenue d'aucun conflit armé. Ce fut le cas notamment au lendemain de l'invasion de l'Ukraine, nation souveraine, par la Russie de Vladimir Poutine. Une décision unilatérale du Kremlin qui fut unanimement condamnée par la municipalité, les citoyens septémois et le mouvement associatif local.

Septèmes, membre à part entière de l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP), ne peut accepter ce qui n'est autre qu'une guerre aux portes de l'Europe.

Septèmes, ville de Paix, qui depuis plusieurs mandats a fait le choix de désigner un élu délégué à la Paix, ne peut accepter les menaces récurrentes d'emploi d'armes nucléaires par le Président Poutine.

Alors que dans notre Histoire, le nucléaire a été utilisé comme arme de guerre par deux reprises, les 6 et 9 août 1945, à Hiroshima puis Nagasaki ; et plus de 2 000 fois à travers des essais souterrains et atmosphériques, entraînant des conséquences humanitaires et environnementales importantes, toujours d'actualité ; voilà que le spectre de l'utilisation d'armes de destruction massive se retrouve plus que jamais sur le devant de la scène internationale.

Aujourd'hui, au travers la présente délibération, comme pour suivre le chemin de la culture de la Paix si chère à Edmond Bonnet, qui nous a quittés brutalement en septembre dernier, le Conseil municipal décide d'afficher fortement son opposition aux armes nucléaires et sa volonté de débarrasser le monde des armes de destruction massive. Toute détonation nucléaire aurait des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques pour l'ensemble des États de la planète.

C'est pourquoi la Commune souhaite adhérer à ICAN France. Et par là-même, soutient le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires et appelle aussi le gouvernement français à y adhérer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

APPROUVE l'intérêt de la démarche pour la Commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'adhésion de la Ville à ICAN France et à régler la cotisation annuelle selon le barème en vigueur de l'association ; qui s'élève tout au plus à 180 € par an et ce, jusqu'à la fin du présent mandat.

DESIGNE Monsieur Hocine BEN-SAID, Adjoint délégué à la coopération décentralisée et aux projets européens, pour représenter Monsieur le Maire dans tous les travaux de l'association.

Le Maire, Andi